

## **Analyses d'eaux de consommation humaine et d'eaux résiduaires urbaines - Marché public de prestation de service pour l'année 2002**

**Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur :** La réglementation actuelle impose d'effectuer régulièrement des analyses bactériologiques et physico-chimiques tant sur les eaux d'alimentation que sur les eaux résiduaires urbaines. A cette fin un marché sans mise en concurrence préalable est passé avec le Laboratoire de Chimie des Eaux de l'Université de Franche-Comté. Seul ce laboratoire répond parfaitement au cahier des charges et notamment aux critères de rapidité d'intervention et de transmission des résultats.

Le montant du marché est au maximum de 120 514 €.

La dépense sera imputée aux chapitres 92.832.6042.50000, 992.618.30700 et 993.618.30800 du budget 2002.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 1er mars 2002.*